



Conseil des Habitant-e-s de Thônex

Rapport public séance n°3

23 novembre 2024, Ecole Belle-Terre

-

Table délibérative " Faire vivre le quartier "

Lors de cette deuxième journée du Conseil des habitant-e-s, 30 Thônésiens et Thônésiennes ont repris leurs travaux sur le thème suivant :

Faire vivre le quartier

Quelles sont les bonnes pratiques pour améliorer le vivre ensemble et l'intégration ?

Buts:

- 1. Connaître les envies et besoins des citoyens quant aux événements nécessaires pour faire quartier*
- 2. Faire perdurer le sentiment d'appartenance fort au territoire, qu'il soit au niveau de la commune ou du quartier*

Pour rappel, le thème "**Faire vivre le quartier**" a été choisi lors de l'assemblée de lancement du Conseil des habitant-e-s de Thônex le 12 juin 2024, ouverte à tou-te-s les habitant-e-s de la commune. Ce thème avait recueilli 48 voix.

Après un échange avec les responsables communaux pertinents et une experte externe, le but de cette troisième journée de travail était de finaliser l'élaboration et la priorisation de deux propositions par enjeu.

1. Echange avec les responsables communaux et une experte externe

Dans un premier temps, les participant.e.s ont eu l'occasion d'auditionner les responsables communaux pertinents ainsi qu'une experte externe pour obtenir des informations utiles pour élaborer plus avant cet après-midi certaines propositions émises et pour formuler des propositions novatrices (ex. éviter ce qui est déjà en cours ou en dehors des compétences communales, tenir compte des faisabilités, etc.). Les intervenant.e.s suivants ont été auditionnés par les participant.e.s lors d'une discussion ouverte d'une durée d'environ 1h30:

- ❖ Emilie FISCHER (**EF**), cheffe du Service de la communication de Thônex
- ❖ Vanessa DAHAN (**VD**), cheffe du Service de la cohésion sociale de Thônex
- ❖ Antoine MISEREZ (**AM**), chargé de mission au Service de la cohésion sociale de Thônex
- ❖ Monica BATTAGLINI MOTTIER (**MBM**), Professeure à la Haute école de travail social de Genève, spécialiste des politiques sociales

Voici ci-dessous une synthèse des échanges :

- **EF** : Sur la question de l'application, c'est quelque chose qui revient souvent dans la plupart des communes. C'est un outil utile mais il y a besoin de bien définir l'outil, l'usage, quelle étendue de l'usage de l'outil. Il y a un gros travail de réflexion autour de ça pour avoir le meilleur résultat possible selon les besoins et le budget alloué. Il n'y a pas de réponse toute faite par rapport à l'appli, ni à son possible impact financier. C'est quelque chose qui a déjà été discuté dans la commune. La réflexion est déjà en cours et la nécessité de cette application existe, ce n'est pas une nouveauté. C'est aussi quelque chose qui a été abordé par plusieurs communes. Mais d'autres en sortent comme la ville de Morges qui a privilégié une communication via WhatsApp. Il y a donc des enjeux forts sur cet outil et qui méritent une réflexion aboutie.
- *Qui gère le site de la commune ? Car certaines informations ne sont pas à jour par rapport aux événements à venir.*
 - **EF** : Sur le contenu, c'est nous. La mise à jour du site est gérée en interne, mais des documents chargés sur le site par le passé peuvent rester accessibles via les moteurs de recherches car même s'ils n'apparaissent plus dans les pages du site, ils restent actifs dans les fichiers du site. Il peut donc y avoir des décalages/imprévus en plus de ça. Généralement on met les informations en lien avec les événements dans l'agenda du site un mois à l'avance, on a cette volonté en tout cas. Les dates de tous les événements de l'année sont

regroupées sur la page des manifestations sur le site (« [vivre à Thônex](#) → [culture et manifestation](#) »). Je reconnais que la recherche sur le site est compliquée. On a ce projet de refonte du site en 2025.

- *Quid de la possibilité d'avoir les événements des 3 communes en même temps pour ne pas avoir à piocher l'information sur plusieurs sites ?*
 - **EF** : Peut-être avoir un lien qui renvoie aux sites des deux autres communes ? L'Agenda du Chênois répertorie tous les événements qui ont lieu sur les Trois-Chêne et paraît trois ou quatre fois par an, donc sous format papier - mais en PDF sur le site. Cela permet d'avoir tout sous un seul support. Par rapport au Chênois et à sa réorganisation, il y en a eu une il y a deux ans environ, donc je ne pense pas qu'il y en aura une autre sous peu. Je trouve qu'il est désormais beaucoup plus clair. Maintenant il répertorie selon les thématiques et donc sans distinction entre les communes. Au niveau de la distribution, un projet est en cours d'installation de comme proposé. L'année prochaine, le site du Chênois va être lancé.

- *Par rapport au Chênois : Est-il possible d'avoir un agenda chronologique, pour les 3 communes, pour avoir les événements par dates ?*
 - **EF** : L'agenda existe. Le problème est qu'il est sur papier donc un événement peut avoir lieu ou apparaître après la production papier. Sur le site, on a un onglet « agenda du Chênois ».

- *Je reviens sur la discussion de l'appli : On parlait de la question de la diffusion de l'information et de comment elle arrive aux habitants. Avez-vous un outil qui mesure l'efficacité des communications que vous avez ? Pour savoir le nombre de gens que vous touchez ? Et par quel moyen ? L'appli peut permettre de toucher plus de gens et de personnaliser les préférences selon les usagers de l'application.*
 - **EF** : Dans l'état non. On sait la portée qu'on peut avoir sur une diffusion tout ménage, car on sait que les gens le reçoivent. L'enjeu et l'intérêt sont là car on touche forcément tout le monde. Côté numérique, on peut avoir des retours sur l'intérêt des habitants en fonction des pages consultées. C'est un élément important pour la refonte du site car on voit quel contenu est le plus visionné et intéressant pour les gens. Sinon, non on n'a pas de moyen. Pour ce qui est de l'application, la question de l'argent est « le nerf de la guerre ». Si cet outil est lancé – et la discussion a déjà été amorcé – on doit prendre en compte ça dans le développement. On doit voir jusqu'où on veut et où on peut aller.

- *Si nous avons des idées sur l'appli, où doit-on les donner ?*
 - **EF** : Au service de la communication. On a une adresse générique pour nous écrire. Je pense c'est le plus simple : communication@thonex.ch

- *Sur le bien-être : on s'est interrogé sur la faisabilité de la mise en place d'un lieu/local. La commune a des pistes pour cela ? J'avais en tête le bâtiment a cote du tram Moillesulaz, P+R, qui est une espèce de grange ou d'ancienne brasserie. J'ai eu pleins d'idées en y pensant. Quelles sont vos pistes ?*
 - **VD** : Ce bâtiment est privé donc n'appartient pas à la commune. Les pistes pour cet espace on peut y réfléchir. On a un enjeu au niveau des locaux à Thônex, de lieux polyvalents, etc. Je pense que dans la proposition, et compte tenu de ce que vous pouvez imaginer dedans, cela implique une durée de mise en oeuvre. Donc peut-être pour 2025 ou 2026. Après c'est à la ville de chercher et de travailler sur les questions de faisabilité, de construire ou pas, etc. On n'a pas la réponse d'où serait cet espace. Et je ne pense pas que vous devez vous en occuper, c'est notre travail. Vous avez plus intérêt à travailler sur l'impulsion que vous y donner.

- *Que pensez-vous de la proposition par rapport au local ?*
 - **MBM** : C'est un élément assez classique, car il y a un besoin de lieu physique pour avoir des liens. Et aussi un besoin de locaux fermés quand il fait froid. La question d'un local est : un local pourquoi faire ? On peut faire pour le partager, pour se rencontrer, avec un agenda d'activités, etc. L'objectif et les usages peuvent changer et influencer la nécessité en termes de taille, de placement, etc. La question de base est vraiment d'un local *pourquoi faire*, et de comment le défendre pour le voisinage. Comment justifier les problèmes de nuisances, pour les personnes qui pourraient être contre. Certaines personnes vont d'abord voir les nuisances, alors que vous y voyez les côtés positifs. À Carouge par exemple, dans les études qu'on a faites, on voyait ces différents types d'habitants, selon les visions du vivre ensemble.

- *Une des questions qu'on a mentionnées est celle de la communication dans les 2 sens (top-down et surtout bottom-up). Par exemple, à Singapour, pour les cours destinés aux personnes âgées, l'inscription se fait sur Internet. Et s'il y a besoin d'aide, il y a un guichet où on vous aide pour le faire, pour garder une cohérence avec les cours d'informatique pour les personnes âgées.*
 - **VD** : C'est notre service qui s'occupe des activités pour les seniors. On passe par le volet papier car on n'a pas encore les programmes pour s'inscrire en ligne. Un autre élément, c'est qu'on a privilégié un seul canal vu le nombre et le volume d'inscription. On fait par ordre d'arrivée pour être plus juste et plus équitable. On n'a pas encore la possibilité technique des inscriptions en ligne.
 - **EF** : C'est un enjeu pour la refonte du site, de numériser ces inscriptions. On veut garder les 2 accès, pour les personnes plus à l'aise et aussi pour les personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas. On doit trouver un équilibre.

- *Par rapport au local, on a une liste de nombreuses choses pour lesquels le local serait utile : un lieu calme pour les devoirs des jeunes, des cours de danse, un local pour un association, avoir un coin jeu, un coin thé, organiser des soirées films, etc.*
 - **MBM** : J'ai l'expérience de ce type de démarche. Vous avez dit que vous aviez une longue liste des choses à faire. Or, certaines activités ne sont pas compatibles dans un local donné. Je ne veux pas mettre la liste à la poubelle, mais il faut peut-être prioriser certaines choses et travailler sur ces envies et besoins, en regrouper certains, en fonction des urgences, etc. Certaines choses peuvent se faire dehors aussi, c'est à ne pas oublier. Le local est un moyen, il faut donc déterminer ce que vous voulez, ce qui est pertinent pour la vie de quartier. Pensez à la question des liens, de comment le quartier est pensé par les habitants. Parmi le « comment on fait pour améliorer le bien-être et le vivre ensemble », la question du local peut se poser là mais cela dépend encore des usages que vous envisagez pour ce local.

- *Avez-vous des exemples de dispositifs comme ça à Genève, dans d'autres communes ?*
 - **VD** : A Vernier, il y a le Café des possibles à l'Etang. Chez Gilberte à Meyrin. Ou encore Champ Ravy à Plan-Les-Ouates. Par contre, pas avec cet aspect autogéré comme vous en aviez parlé pour l'organisation, la planification etc. C'est quelque chose dont on va devoir travailler ensemble. Il y aura besoin de faire en sorte que ce soit légalement et administrativement – « de manière opérationnelle » - valide pour faire voir le jour à cette proposition. L'aspect autogéré demandera davantage de travail, mais ne veut pas dire que ce n'est pas possible. Il faudra rendre conforme la proposition à nos règlements.
 - **MBM** : Cela dépend de ce que nous voulons y faire. D'autres exemples de locaux autogérés existent, souvent pour les jeunes, avec une sorte de contrat qui leur permet d'aménager le lieu. Il y a différentes manières de le faire, et cela dépend des besoins.

- *En termes de locaux gérés par la commune, y a-t-il des locaux « commerciaux » qui sont loués par la commune ?*
 - **VD** : Pas à ma connaissance. L'arcade est louée par la commune à des privés. La Manivelle est aussi une arcade louée. Il y a cette possibilité-là. Avoir une arcade louée par la commune, sous-louée à une autre entité. C'est encore une autre configuration à travailler.

- *Question à **MBM** : Avez-vous des exemples concrets d'autres pays (européens/scandinaves), qui fonctionnent, ou pas, pour s'en inspirer ?*
 - **MBM** : Il y a peu de publications d'exemples qui ne marchent pas. Mon champ d'études, c'est surtout au niveau local. Néanmoins, dans

les systèmes scandinaves, il y a un apport de ressources à la société civile important : beaucoup de crèches, parfois 24h/24. Si la question vous intéresse et que vous voulez aller plus loin dans l'utilisation du local fermé comme outil pour le vivre ensemble, on peut trouver de la littérature sur des exemples internationaux. Mais je n'ai rien en tête là maintenant.

- *Remarque d'un participant : Sur le local, je ne crois pas à un « local unique et magique ». Pour prendre un exemple suisse allemand, ce bâtiment existe comme tiers-lieu à la fois privé et public, avec des bibliothèques, des activités diverses, etc. C'est un exemple. Sous les anciennes arcades, il y a une halle de marché, avec des épiceries, etc. Les activités pourraient être différentes. On a évoqué le fait de faire gérer tout par la commune, ce qui peut être dur à mettre en œuvre. Amener des entités privées peut être utile et intéressant. Ma question est : Avez-vous étudié ce qui fait que ces lieux marchent ou pas ? Pourquoi certaines choses marchent – par rapport aux lieux de mélange d'activité locales, d'économies solidaires, etc.*
 - **MBM** : L'autogestion, c'est une manière d'organiser l'utilisation. Mais cela ne dit pas comment, cela dit juste que ce n'est pas la commune. Si je vous taquine, c'est que ce que vous dites pourrait être un centre commercial. Mais vous décrivez des lieux à but non-lucratif, qui existent à Neuchâtel, à Genève, etc. Je pense au Forum Meyrin avec restaurant, bibliothèque, etc. qui n'est pas autogéré au même sens que vous l'employez. Autogéré ne veut pas dire "ce que je veux, quand je veux". Dans d'autres endroits, ces lieux ne sont qu'avec des artistes. Il y a pleins de manières d'organiser un lieu de manière « autonome » - avec pleins de guillemets. Cela dépend de ce qu'on veut y faire, ce qui est le plus pertinent, le plus souhaitable, et avec qui surtout, pour quel public et toujours la question des possibles nuisances, des personnes qui pourraient s'y opposer. Il y a donc besoin de définir pourquoi, comment et avec qui.

- *Il y a déjà beaucoup d'activités à Thônex. Y a-t-il des locaux comme les Maisons de Quartier, qui pourraient être exploités pour le genre d'activités dont on a discuté ?*
 - **VD** : La Maison de Quartier est chapeautée par une Comité subventionnée par la commune. Il y a aussi par exemple le « Bat 26 » qui a été réhabilité il y a trois ans, en mutualisant les salles, avec des cours de langues, des permanences, etc. La gestion des locations de salle est gérée par la commune. Par rapport à votre enjeu d'économie social et solidaire, une réflexion sur les tiers-lieux a été menée par la FASE, je peux vous la transmettre. Pour revenir à la question du local, la perspective d'un bâtiment vide qui serait mis à disposition dès la fin du CDH ne me semble pas faisable il va vraiment falloir travailler dessus, rien n'est fermé, mais posez-vous

la question du pourquoi faire. Est-ce un lieu d'animation supplémentaire ?

- *En ce qui concerne les bâtiments privés, la commune peut-elle travailler pour trouver qui est le propriétaire, les contacter, etc.*
 - **VD** : Vous devez d'abord travailler la proposition. Cette question-là, ça ne sera qu'après qu'elle soit formellement déposée et que la proposition soit aboutie. Votre proposition sera celle dans le rapport et transmise au Conseil Administratif. Si vous allez dans trop de détails sur la faisabilité, je ne pense pas que vous devez aller sur le pourquoi, le comment, etc. On a déjà adapté le processus, et si dans cette table il y a un groupe d'habitant-e-s qui veut s'impliquer et travailler avec nous, on pourra en discuter et travailler dessus.

- *Pour revenir sur le local, pour moi la clé c'est l'activité : comment regrouper des gens de différentes générations, au même endroit et au même moment ? Cela me paraît compliqué.*
 - **MBM** : J'ai en tête deux expériences : une fonctionnant plus que l'autre. Dans le canton de Vaud, il y a des activités (inter)générationnelles sur la question des crèches et EMS. C'est très difficile de trouver des activités pour des personnes très âgées et pour des enfants. La cuisine, la gym, etc. ont été envisagées. Ce qui a marché le plus, c'était le chant. D'une manière générale, c'est un vrai challenge à relever. A l'inverse, j'ai une expérience personnelle d'un exemple de loisirs : les concerts/orchestres de musique de films. C'était l'évènement le plus intergénérationnel que j'ai vu de ma vie. J'entendais des gens de tout âge qui étaient dithyrambiques. Ce qui est à regarder c'est la question des évènements culturels. Ce qui marche aussi, à Vaud par exemple, c'est un réseau d'échanges de compétences. Une sorte de « bourse aux compétences », et autour de laquelle beaucoup de liens se créent.
 - **VD** : Dans notre expérience, les cours/aides informatiques pour les personnes âgées fonctionnent très bien.

- *Sur la question du règlement de la piscine de Thônex pour les maillots de bains. Il en résulte un « tri social » car pleins de gens n'y vont plus.*
 - **VD** : Le cadre général de la loi est cantonal – sur comment agir, ce qui est prohibé, etc. Il y a des règlements spécifiques communaux (pour les piscines et autres) où on peut avoir une marge de manœuvre. C'est quelque chose qui a été pris et déposé au niveau du Conseil Administratif et qui a été entendu. Le processus pour changer le règlement est long et fastidieux, mais la question des maillots est considérée et entendue.
 - **MBM** : C'est un cas spécifique et le maire semble avoir entendu. Ce qui est intéressant ici, c'est ce qu'on fait quand on a ce genre de problème. J'ai été dans la commune pour travailler à une politique de la jeunesse et j'ai souvent entendue cette histoire. Sur une

question très pratique comme ça, ça pose la question de comment on fait pour faire le lien entre cette revendication et une problématique précise, et pour la faire évoluer.

- *Il faut d'abord avoir les raisons à la base de ce règlement ?*
 - **VD** : C'est surtout une question d'hygiène et d'incivilités sur la piscine. Je ne peux pas vous dire plus que la question est entendue et qu'une réponse sera donnée.

- *Sur les enjeux 2 et 3. Avez-vous un retour ou déjà mis en place des cours (ex : cours par la mairie pour de la danse, du français, de la poterie, etc.). Avez-vous déjà tenté ça de manière « intensive » ? Je pense aux cours de la ville de Paris, par exemple, qui sont très demandés car pas chers et de bonne qualité – pas forcément gratuit. Les cours là sont sur trois ou 4 mois, pour que les gens essaient, changent etc.*
 - **VD** : Il y en a dans la Maison de Quartier, mais c'est plutôt pour les enfants. Les salles sont mises à disposition pour les clubs. Il y a plutôt des ateliers au niveau du développement durable, par exemple, qui sont gratuits. En général les cours sont donnés par un intermédiaire. Le retour qu'on a c'est que ça fonctionne, c'est plein. Mais on n'est pas dans une dynamique mixte. C'est généralement avec une association, ses membres entre eux, etc.

- *Pouvez-vous résumer sur quoi la ville peut et ne peut pas agir ?*
 - **VD** : Pour la question des panneaux au niveau des feux rouges, cela pose des questions en termes de sécurité routière qui sont à discuter. Tout ce qui est parc/places, etc. C'est généralement à la commune – mais il y a certaines spécificités. Tout ce qui est sur le volet privé, on n'a pas la main (exemple de l'esplanade du quartier de Belle-Terre qui appartient au privé et où l'on doit demander, expliquer le projet, etc.)

- *Je pensais par exemple à la question des bancs Rue de Genève. Votre collègue en avait discuté à la 1^{ère} journée*
 - **VD** : Vous avez la réponse dans la question : cela dépend de ce que vous voulez faire, pourquoi, etc. On revient à la même chose que pour le local, vous devez chercher le pourquoi, comment.

- *Si nous avons des idées d'aménagements spécifiques, que faire ?*
 - **VD** : D'une manière générale, la réponse finale dépendra de ce que vous allez mettre dans le rapport. Je verrais en fonction de vos propositions ce soir et je verrais avec mes collègues du service technique et vous aurez un retour pour le 18. C'est difficile de répondre en amont de la formulation pour dire ce qui sera fait.

- *Quid des toilettes publiques ?*
 - **VD** : Il y en avait mais elles ont été fermées probablement à cause d'usages inadaptés. C'est un enjeu pour nous, qui pose la question de la régulation des usages.

- *Y a-t-il un skate parc à Thônex ?*
 - **VD** : Ce sur quoi on a travaillé avec un groupe de jeunes et de travailleurs sociaux hors-murs, on a travaillé pour un espace workout (barre de fitness, etc.). C'est une demande des jeunes – plutôt que celle d'un skate parc. Et c'est déjà dans le pipe.

- *Le site pour le workout existe déjà ?*
 - **VD** : Il y a déjà un espace dédié, mais le parc n'existe pas encore. On a vu ça avec les jeunes pour l'avoir dans un lieu qui fasse sens pour eux.

- *Qu'est-ce qui est prévu au niveau du plan du parc et des maisons qui sont autour ?*
 - **VD** : La zone d'aménagement, c'est celle pour un parc, et c'est ce qui est déjà dans le pipe. Mais le projet ne peut pas entrer en force tant qu'il y a encore des habitants dans les maisons en question.

- *Mots de conclusion :*
 - **MBM** : Je reviens sur la question du lieu. Pour produire de l'intelligence collective, l'important est de se poser les bonnes questions : qu'est-ce qu'on veut, et ensuite les outils viendront. C'est plus dur de partir sur les outils car ils posent la question de la faisabilité, des compétences de la commune, etc. C'est je pense mieux pour vous de définir le pourquoi et les justifications des demandes.
 - **VD** : « Partez sur vos fondamentaux », travailler sur le cœur, la colonne vertébrale, plutôt que les « listes ». Certaines propositions sont encore à travailler pour avoir quelque chose de plus abouti.
 - **AM** : Vous avez discuté d'un lieu avec plusieurs activités, ok. Mais la commune aura besoin d'avoir une mission claire avec un besoin premier, et cela implique de faire des choix et de prioriser, selon quels problèmes vous souhaitez résoudre. Aujourd'hui les exemples de lieux qui marchent sont ceux qui ont une mission claire. Il faut conserver cela en tête. Vous aurez peut-être à vous concentrer surtout sur un point, et renoncer à d'autres. Cela permettra d'être plus pertinent et pourrait apporter un meilleur retour.

2. Propositions par enjeu

Dans un deuxième temps, les participant.e.s divisés en petits groupes ont travaillé simultanément sur le même enjeu, chaque groupe pouvant élaborer un maximum de 2 propositions pour chaque enjeu.

Les propositions ressorties du travail en petit groupe sont les suivantes :

Enjeu 3: Penser et créer des aménagements publics qui intègrent et développent un sentiment de bien-être, de sécurité et d'appartenance.

1. Repenser et réaliser un mobilier urbain cohérent (qui unifie l'espace) ; convivial (pensé pour les échanges) ; inclusif (différents publics) ; et durable (matériaux qui respectent l'environnement).

2. Compléter les espaces « verts » (aires de jeux et d'activités, enfants et adultes) par un lieu d'aisance (toilettes ; change bébé, chaise d'allaitement) : ex : Sous-Moulin

3. Un vrai parc

4. Peinture clôture chantier (mise à dispositions pour artistes)

5. Toilettes publiques, points d'eau potable, bancs confortables (4 saisons, intergénérationnels)

6, Fontaines à eau pour baignade en été, en alternative à la piscine

7. Affichage dans des lieux "d'arrêts" (tram, bus, train)

8. Stand d'informations par/pour la population :

- *Flyers/inscriptions événements*
- *Aide à la recherche d'informations/IT*

9. Mobilier urbain qui incite à la rencontre:

- *pas de bancs linéaires*
- *au sport et au bien-être*
- *jeux enfants*

10. Espace de coworking dédié/central, + imprimante

11. Créer ou développer des espaces verts avec jeux d'enfants, grillades, ombre, fontaine, food truck, jeux (ping pong, échecs), skate parc

12. Aménagement de chemins piétons le long des cours d'eau (Foron, Seymaz)

13. *Développer et encourager des lieux de garde d'enfants alternatifs à une crèche classique (courte durée, dépannage, etc.)*

En plénière, les participant.e.s devaient s'accorder sur un maximum de 2 propositions au total pour cet enjeu.

- Compte tenu du nombre élevé de propositions, les participant.e.s ont décidé de regrouper certaines propositions portant sur des enjeux similaires afin d'en faciliter la reformulation et la délibération.
- Les propositions 1, 5, 6 et 9 concernent le « mobilier urbain » et sont donc discutées ensemble, tout comme les propositions 2, 3, 11 et 12 qui renvoient aux « espaces verts », et enfin les propositions 10 et 13 qui font mention de « lieu de rencontre et de travail ».

- La proposition 4 est expliquée oralement et reformulée ainsi :

4. Mettre à disposition des espaces créatifs et d'art (chantier, boîte blanche, etc.) pour développer un sentiment d'appartenance au quartier.

- Les propositions 7 et 8 sont écartées car elles ne correspondent pas à l'enjeu de l'aménagement, mais davantage à des questions de communication.
- À la suite de cela, les propositions regroupées (1/5/6/9 ; 2/3/11/12 et 10/13) sont reformulées afin que la plénière puisse choisir entre 4 propositions :

1. Améliorer le mobilier public/urbain : bancs, toilettes, point d'eau, jeux géants (échecs, ping-pong, etc.)

2. Compléter l'aménagement des parcs (jeux, toilettes et lieux d'aisance) pour favoriser le bien-être des personnes vivant dans le quartier

4. Mettre à disposition des espaces créatifs et d'art (chantier, boîte blanche, etc.) pour développer un sentiment d'appartenance au quartier

10. Espace de travail et de rencontres dédié à toutes les générations pour favoriser les rencontres et les relations sociales

- Un premier vote indicatif est réalisé entre ces 4 propositions :
 - Proposition 1 : 19 votes
 - Proposition 2 : 9 votes
 - Proposition 4 : 10 votes
 - Proposition 10 : 3 votes.

- Compte tenu des résultats, les participant.e.s s'accordent pour retenir la proposition 1 et éliminer la proposition 10.
- Un second vote est réalisé pour décider de la deuxième proposition à retenir :
 - Proposition 2 : 17 votes pour
 - Proposition 4 : 12 votes pour

La proposition 2 est donc retenue.

Les deux propositions retenues pour l'enjeu 1 sont donc:

- Proposition 1: Améliorer le mobilier public/urbain : bancs, toilettes, point d'eau, jeux géants (échecs, ping-pong, etc.)
- Proposition 2: Compléter l'aménagement des parcs (jeux, toilettes et lieux d'aisance) pour favoriser le bien-être des personnes vivant dans le quartier

Enjeu 4: Développement d'une économie locale accessible à tous qui réponde aux besoins/envies des habitants.

1. Favoriser les commerces locaux (des habitants de Thônex) en leur favorisant l'accès aux arcades (financièrement ou autre)

2. Création d'un marché de commerçants locaux, d'artisans et foodtruck (voire aussi vide-greniers)

3. Soutien de la Ville de Thônex pour renforcer le marché de Chêne-Bourg dans le but de favoriser l'économie locale

- Nouveaux stands
- Nouveaux artisans
- Aide financement de la mairie

4. Local dépôt-vente qui meublera le local polyvalent avec les objets en vente (responsabilité de l'association faitière) pour favoriser les échanges et la mobilité

5. Mettre en place une entité mobile alimentaire (panier des agriculteurs locaux)

6. Organiser une journée dédiée au commerce local (en lien avec les journées parcours savoir-faire de la proposition de l'enjeu 2)

7. Proposer des buvettes dans les espaces verts permettant de se rencontrer et de consommer des produits locaux (emplois solidaires)

8. Mettre à disposition un terrain pour créer un jardin participatif géré par des professionnels et les Thônésiens (gestion par une équipe de jardiniers, cueillette et participation par les habitants)

En plénière, les participant.e.s devaient s'accorder sur un maximum de 2 propositions au total pour cet enjeu.

- Tout d'abord, un travail de regroupement est effectué par les participant.e.s.
- Un regroupement entre les propositions 2 et 3 a été discuté et trois versions ont été discutées :

Soutien de la ville de Thônex pour :

A. Création d'un marché de commerçants locaux, d'artisans et foodtruck (voire aussi vide-greniers)

B. Soutien de la Ville de Thônex pour renforcer le marché de Chêne-Bourg dans le but de favoriser l'économie locale :

Nouveaux stands, Nouveaux artisans, Aide financement de la mairie

C. Un marché itinérant sur les 2 communes

- Les participant.e.s ont notamment discuté des modalités de ces trois options, de la stratégie à adopter vis-à-vis de la commune, ou encore de la possible réussite du marché. Finalement, le regroupement des propositions 2 et 3 a été reformulé ainsi :

2/3. Soutien pour un partenariat avec le marché de Chêne-Bourg dans le but de favoriser l'économie locale.

Approfondissement : Un marché itinérant sur les 2 communes

- La possibilité d'un vide-greniers mentionnée dans la proposition 2 a été intégrée à la proposition 4 pour davantage de pertinence.
- Les participant.e.s ont ensuite décidé de rediscuter les propositions 4 et 6 lors de l'approfondissement des propositions de l'enjeu 2 (sur les échanges intergénérationnels).
- La proposition 1 a été abandonnée à l'unanimité car elle n'entre pas dans les compétences de la commune.

- Enfin, les propositions 5 et 7 ont été précisées et argumentées, avant d'être fusionnées. A l'unanimité, les participant.e.s ont décidé de retenir cette proposition.
- Un vote a donc été effectué pour départager les trois propositions restantes :
 - *2/3. Soutien pour un partenariat avec le marché de Chêne-Bourg dans le but de favoriser l'économie locale.*
Approfondissement : Un marché itinérant sur les 2 communes
= 17 votes pour
 - *5/7. Proposer des buvettes dans les espaces verts permettant de se rencontrer et de consommer des produits locaux (emplois solidaires) + Mettre en place une entité mobile alimentaire (panier des agriculteurs locaux).*
= 28 votes pour (unanimité)
 - *8. Mettre à disposition un terrain pour créer un jardin participatif géré par des professionnels et les Thônesiens (gestion par une équipe de jardiniers, cueillette et participation par les habitants).*
= 13 votes pour

Les deux propositions retenues pour l'enjeu 2 sont donc:

- Proposition 2 : Soutien pour un partenariat avec le marché de Chêne-Bourg dans le but de favoriser l'économie locale.
Approfondissement : Un marché itinérant sur les 2 communes
- Proposition 5/7 : Proposer des buvettes dans les espaces verts permettant de se rencontrer et de consommer des produits locaux (emplois solidaires) + Mettre en place une entité mobile alimentaire (panier des agriculteurs locaux).

4. Consolidation des propositions

La dernière activité de la journée vise à élaborer davantage les 8 propositions retenues (2 par enjeu). Les participant.e.s sont divisés en 4 petits groupes, chaque groupe traitant d'un enjeu. Les participant.e.s peuvent choisir dans quel groupe ils/elles vont, en fonction de leurs intérêts pour l'enjeu.

L'ensemble des propositions issues de cette dernière sont synthétisées dans le tableau ci-dessous. Ces propositions de consolidation devront être validées ou amendées en plénière lors de la dernière séance.

Conclusion et prochaine séance

Lors de cette troisième séance, les participant-e-s ont finalisé l'élaboration et la sélection de leurs propositions pour la vie de quartier à Thônex. La session se conclut par la consolidation en petits groupes des 8 propositions sélectionnées (2 pour chacun des 4 enjeux). A noter que les propositions de consolidation devront être validées ou amendées en plénière lors de la dernière séance. Le 18 janvier 2025, les participant-e-s finaliseront leurs propositions et les transféreront aux autorités communales.

<p>Enjeu 1: Améliorer les moyens de communication actuels</p>	<p>Enjeu 2: Favoriser les échanges et les liens (plus fréquent) entre les différents groupes d'âge dans la commune de Thônex</p>	<p>Enjeu 3: Penser et créer des aménagements publics qui intègrent et développent un sentiment de bien-être, de sécurité et d'appartenance</p>	<p>Enjeu 4: Développement d'une économie locale accessible à tous qui réponde aux besoins/envies des habitants.</p>
<p>Objectif 1: Encourager les échanges d'information entre les habitants</p>	<p>Objectif 1: Favoriser le vivre ensemble entre les générations et personnes de différentes cultures</p>	<p>Objectif 1: Favoriser la rencontre et la communication</p>	<p>Objectif 1: Sensibiliser la population à l'économie alternative ou solidaire et soutenir l'économie alternative ou solidaire</p>
<p>Objectif 2: Améliorer la communication entre la population et les autorités pour obtenir une réponse</p>	<p>Objectif 2: Développer le partage des savoirs, du dynamisme et des expérience des divers groupes d'âge</p>	<p>Objectif 2: Accroissement du sentiment de bien-être</p>	<p>Objectif 2 : Encourager la participation active des habitants de la commune</p>
<p>Proposition 1: Création d'une application smartphone "Thônex" interactive avec des infos sur les 3 Chênes (avec rubriques sportives culturelles et événementielles). Cette appli inclura des clips (séquences vidéo courtes) stimulant la convivialité. Elle inclut la possibilité de personnaliser les notifications.</p>	<p>Proposition 1: Mise à disposition d'un ou plusieurs locaux polyvalents et multifonctionnels à usage quotidien gérés par une faïtière d'associations : Par exemple : - emplois solidaires - co-working - Brocante/Vide grenier qui meuble le lieu (dépôt-vente) - Jeux de société - Film/soirée - Cours divers/conférences</p>	<p>Proposition 1: Améliorer ou créer un mobilier urbain unifié (favorise une appartenance à la Ville de Thônex) convivial et inclusif: - bancs, espaces fleuris, lieux d'aisance, points d'eau le tout de qualité avec des matériaux respectueux de l'environnement</p>	<p>Proposition 1: Développement d'une économie locale, accessible à tous, qui réponde aux besoins/envies des habitants. Afin que Thônex continue à avoir un marché, nous proposons un soutien au marché de Chêne-Bourg (type de soutien à définir).</p>
<p>Proposition 2: Augmenter les panneaux d'affichages en libre-service dans les zones où l'on s'arrête (arrêts des TPG, salle de sport, parc, ...)</p>	<p>Proposition 2: Création d'une journée parcours auprès des artisans, société, artiste, commerçants, types "caves ouvertes". Précisions : - Connaitre son quartier - Favoriser la visibilité des commerces et savoir-faire locaux - Favoriser l'orientation professionnelle pour les jeunes - Vivre ensemble et partage intergénérationnel</p>	<p>Proposition 2: Compléter l'aménagement des parcs avec : - jeux (échecs, ping-pong, gym, pétanque, etc.) - ludobus - pour permettre la tenue d'ateliers thématiques (musique, nature)</p>	<p>Proposition 2: Proposer des buvettes dans les espaces verts qui permettent de consommer des produits locaux et de se rencontrer dans le but de faire vivre le quartier. Ces buvettes pourraient générer des emplois solidaires et être des points relais pour les paniers des agriculteurs locaux</p>